

Normes de rédaction
Bibliothèque d'histoire culturelle du
Moyen Âge

Les auteurs sont invités à suivre les normes rédactionnelles exposées ci-dessous. Lors de la correction des premières épreuves, la rédaction se réserve le droit de ne pas intégrer les corrections d'auteur qui ne se justifient pas absolument (corrections stylistiques, etc.) : mieux vaut fournir une copie aussi « définitive » que possible.

TEXTE

Mise en page : Haut 2.5 cm ; Bas 2,5 cm ; Gauche 2.5 cm ; Droite 2.5 cm

Auteur de l'article (pour les ouvrages collectifs) : police Times New Roman, 20, centré, prénom en minuscules (avec l'initiale en majuscule), nom en petites majuscules (avec l'initiale en majuscule)

Affiliation (pour les ouvrages collectifs) : police Times New Roman, 20, centré

Vincent DEROCHE
Sorbonne Université

Titre principal: police Times New Roman, 24, centré

L'exégèse de la Bible au
XIII^e siècle

Titre 2 : police Times New Roman, 22, aligné à gauche, et isolées par des blancs

Les origines

En général, les sous-divisions du type 1.1.1., 1.1.2., 1.1.3 etc. ne sont pas admises.

Titre 3 : police Times New Roman, 18, aligné à gauche, et isolées par des blancs

Les premiers témoignages

N.B. : À la fin d'un titre, le point, la virgule, le point-virgule et le deux-points doivent être supprimés. Les autres signes de ponctuation, y compris les points de suspension, d'interrogation et d'exclamation, sont conservés.

Texte : police Times New Roman, 12, interligne simple, justifié, première ligne retrait

de 0,5 cm, pas de coupure de mots

- Les chiffres doivent être donnés en lettres sauf pour l'indication de sommes d'argent et de statistiques.
- Les mots en langue étrangère doivent figurer en italique (sauf s'il figurent dans une citation).
- Les majuscules doivent être accentuées : «À la suite de ...».
- Indiquer les siècles en petites capitales : XII^e siècle ('siècle' ne doit pas être abrégé). En revanche utiliser les majuscules dans les autres cas : Henri IV.
- Indiquer toujours les prénoms des personnes citées dans le texte.
- Les titres des œuvres citées dans le texte doivent être en italique.
- Sauf exception, les paragraphes se suivent sans séparation (pas de lignes 'blanches').
- Pour les apostrophes utiliser (') et non (').
- Utiliser les guillemets typographiques (chevrons) « ». Un espace insécable doit systématiquement être inséré après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant.
- Ajouter des espaces insécables avant les signes de ponctuation double (deux-points, point-virgule, point d'exclamation, point d'interrogation).
- Il faut toujours employer une police Unicode, aussi bien pour les caractères latins que pour les caractères non latins (grecs par exemple). Deux signes particuliers sont à noter : pour indiquer les mesures d'un objet, il faut employer × (caractère Unicode 00D7) au lieu de la lettre x, pour indiquer la date de décès † (caractère Unicode 2020) au lieu de +.
- On emploie un tiret simple ou trait d'union entre deux mots (p. ex. entre-temps), mais on utilise le tiret moyen pour des incises dans la phrase (p. ex. nous pouvons dire – mais c'est une supposition – que...) ou pour forcer une ponctuation remplaçant une virgule ou un point-virgule. Le tiret long, suivi d'une virgule, est réservé pour la substitution d'un nom d'auteur dans une liste bibliographique.

Appel de note : normalement en fin de phrase avant le point (ou éventuellement une virgule, etc.). Aucun espace ne sépare l'appel de note et le terme auquel il se rattache :
Ex. : ... plus précisément à cause de la nature du texte¹².

Citations courtes : intégrées au texte (caractère normal) et mises entre typographiques (chevrons) « ».

Ex. : ... selon Henri Pirenne «[...] les associations marchandes du XI^e et du XII^e siècle n'ont rien d'exclusivement local³⁴». En effet, ...

Citations longues : police Times New Roman, 12, caractère normal, interligne simple, sans guillemets, justifiées d'un retrait à droite, et isolées par des blancs ; l'appel de note est inséré dans la phrase avant la ponctuation. Le paragraphe de la citation est précédé et suivi d'un paragraphe avec les mêmes caractéristiques que celui de la citation.

Ex. : ... en témoigne la suite de sa carrière :

Si la mort de Charles V le priva d'un commanditaire de choix, le Maître du Policratique n'en poursuit pas moins après 1380 une activité intense et, bien que le fils et successeur du Sage Roi, Charles VI (1380-1424), qui ne fut jamais un bibliophile ardent et qui sombra dans la folie à partir de 1392, ne lui ait confié apparemment aucun manuscrit à illustrer, son carnet de commande resta jusqu'à la fin bien garni. C'était visiblement un artiste lancé et jouissant d'un certain renom auprès de la cour, qui continuait de travailler pour les membres les plus éminents de la famille royale et notamment pour le plus raffiné d'entre eux, Jean de Berry⁵³.

En 1385, le maître...

N.B. Pour une citation à l'intérieur d'une citation utiliser des guillemets anglais ("xxx") (et non les guillemets droits "xxx"). Pour indiquer dans une citation que le texte a été coupé utiliser [...]. Les mots rétablis sont à mettre entre crochets (<>).

N.B. Pour des citations en latin ou langue étrangère : Quand une citation en latin ou langue étrangère est introduite par un deux-points et aucun doute quant au caractère du passage n'est possible, la citation est composée en italiques, sans guillemets ; sinon, elle est composée en italiques et mise entre guillemets.

ILLUSTRATIONS

Sur le nombre et la disposition des images, à insérer dans le texte ou à grouper dans un ou plusieurs cahiers à l'intérieur ou à la fin du volume, il faut d'avance consulter le directeur de collection. Les images ne peuvent jamais être insérées dans un document Word, mais doivent être fournies comme fichiers isolés, nommés uniformément de la façon suivante : « image 001 » à « image 999 ». Dans le manuscrit, il ne faut insérer ni les images, ni les légendes correspondantes, ni les mentions de copyright : dans le texte même, on ne doit mettre que « [image 001] » au lieu où il convient d'insérer l'image. Les légendes et les crédits photographiques doivent être regroupés et fournis dans un fichier Word séparé.

Les illustrations doivent être fournies de bonne qualité (au moins 300 dpi).

Les auteurs ont la charge de demander les autorisations de reproduction des illustrations ; la rédaction ne publie que des images libres de droits et se réserve de ne pas accepter les illustrations qui pourraient être l'objet de contestation.

NOTES

En bas de page, police Times New Roman 10, interligne simple, justifié, pas de retrait, un seul espace entre l'appel de note et le texte.

Références bibliographiques :

Ouvrage : Initiale(s) du prénom, Nom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage et sous-titre* (Italique), lieu de publication, l'année d'édition, page (p.) (p. 160-165 et non 160-65). Ex. : J. Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1964.

Article de revue : Initiale(s) du prénom, Nom de l'auteur, « Titre de la contribution » (entre guillemets français), *Titre de la revue* (Italique), numéro du volume (en chiffres arabes) année (entre parenthèses et sans virgule avant), pages (p.) Ex. : H. Pirenne, « De l'état des laïques à l'époque mérovingienne », *Revue Bénédictine*, 46 (1934), p. 165-177.

Contribution dans un ouvrage collectif : Initiale(s) du prénom, Nom de l'auteur, «Titre de la contribution» (entre guillemets français), l'indication in (l'alternative « dans » est à éviter), l'initiale du prénom et le nom de l'éditeur ou des éditeurs (en petites capitales et suivis de la mention éd. entre parenthèses), le titre du recueil (en italiques), le lieu de publication, la date de publication et la pagination (pages qu'occupe la contribution dans le recueil)

Ex. : R. H. Rouse, « L'évolution des attitudes envers l'autorité écrite : le développement des instruments de travail au xiii^e siècle », in G. Hasenohr, J. Longère (éd.), *Culture et travail intellectuel dans l'Occident médiéval*, Paris, 1981, p. 115-144.

Article de dictionnaire : Initiale(s) du prénom, Nom de l'auteur, « Titre de la

contribution » (entre guillemets français) suivi de *in*, *Titre de l'ouvrage* (italique), éd., Initiale(s) du prénom, Nom de l'éditeur (en petite capitales), numéro du tome en chiffres arabes si c'est le cas (ex. : t. 3), lieu de publication, année, pages (p.)

Ex. : J. Rossiaud, « Sexualité », in *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, éd. J. Le Goff, J.-Cl. Schmitt, Paris, 1999, p. 1067-1083.

Collection : Si l'on souhaite indiquer la collection dans laquelle a paru un ouvrage :

Ex. : O. Redon, *L'espace d'une cité. Sienna et le pays siennois (XIII^e-XIV^e siècles)*, Rome, 1994 (*Collection de l'École Française de Rome* 200), p. 253. [Attention : pas de virgule devant la parenthèse et avant le numéro du volume de la collection]

N.B. : Dans une note ou une bibliographie les noms, pronoms, adjectifs, verbes, adverbes et conjonctions de subordination (*if, because, as, that...*) des titres d'articles ou de livres anglais reçoivent une majuscule, ainsi que le premier mot d'un titre et sous-titre.

Éditions de sources :

Rupertus Tuitiensis, *Liber de divinis officiis*, éd. H. Haacke, Turnhout, 1967 (*CCCM* 7), p. 12. [Attention : pour les auteurs latins, le nom complet doit être donné en principe sous sa forme latine ; pas de virgule devant la parenthèse et avant le numéro du volume de la collection]

Honorius Augustodunensis, *Gemma animae*, *PL* 172, col. 541-738 [Attention : pas de virgule après *PL AASS SC* etc.]

N.B. : Attention : la virgule qui suit le titre doit être en caractère normal

- Ne pas utiliser «*art. cit.*» ou «*op. cit.*». Le titre des ouvrages et des articles est donné en entier la première fois, et ensuite sous une forme abrégée :

Ex. : J. Le Goff, *La civilisation*, p. 43.

Ex. : R. H. Rouse, «L'évolution des attitudes», p. 142.

- Utiliser *ibidem* (en italique) lorsque la référence est identique à celle qui précède.

- Utiliser *cfr* (sans point).

Indication des pages : p. 50-55 ;

– **des numéros de notes** : p. 35, n. 25 ;

– **des colonnes** : col. 32 ;

– **des folios** : fol. 3v.

Abréviations usuelles :

AASS : *Acta Sanctorum*

CCSL : *Corpus Christianorum, Series Latina*

CCCM : *Corpus Christianorum, Continuatio Mediaevalis*

CCSG : *Corpus Christianorum, Series Graeca*

CCSA : *Corpus Christianorum, Series Apocryphorum CSEL*

: *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*

MGH : *Monumenta Germaniae Historica* (Auct. ant. ; Conc. ; Epp. ; LL nat. Germ. ; Poetae ; SS rer. ; Merov.)

PG : *Patrologia Graeca*

PL : *Patrologia Latina*

PLS : *Patrologiae Latinae Supplementum*

SC : *Sources Chrétiennes*

Revue :

Les titres des revues et le cas échéant des ouvrages fréquemment cités peuvent être abrégés selon les normes de *Medioevo latino*. Une liste des abréviations doit cependant être prévue pour chaque volume (sauf pour les abréviations des textes bibliques).

Bible (par ordre alphabétique)

Abd. : Abdias
Act. : Actus Apostolorum
Agg. : Aggaeus
Am. : Amos
Apoc. : Apocalypsis
Bar. : Baruch
Cant. : Canticum Canticorum
Col. : ad Colossenses
Dan. : Daniel
Deut. : Deuteronomium
Eccle. : Ecclesiastes
Eccli. : Ecclesiasticus
Eph. : ad Ephesios
Esth. : Esther
Ex. : Exodus
Ez. : Ezechiel
Gal. : ad Galatas
Gen. : Genesis
Hab. : Habacuc
Hebr. : ad Hebraeos
I Cor. : I ad Corinthios
I Esdr. : I Esdrae
I Ioh. : I Iohannis
I Mach. : I Machabaeorum
I Par. : I Paralipomenon
I Petr. : I Petri
I Reg. : I Regum
I Thess. : I ad Thessalonicenses
I Tim. : I ad Timotheum
Iac. : Epistula Iacobi
Ier. : Ieremias
II Cor. : II ad Corinthios
II Esdr. : II Esdrae
II Ioh. : II Iohannis
II Mach. : II Machabaeorum
II Par. : II Paralipomenon
II Petr. : II Petri
II Reg. : II Regum
II Thess. : II ad Thessalonicenses
II Tim. : II ad Timotheum
III Esdr. : III Esdrae
III Ioh. : III Iohannis
III Reg. : III Regum
Iob : Iob
Ioel : Ioel
Ioh. : Iohannes

Ion. : Ionas
Ios. : Iosue
Is. : Isaias
Iud. : Iudicum
Iude : Iudae
Iudith : Iudith
IV Esdr. : IV Esdrae
IV Reg. : IV Regum
Lev. : Leviticus
Luc. : Lucas
Mal. : Malachias
Marc. : Marcus
Matth. : Matthaesus
Mich. : Michaeas
Nah. : Nahum
Num. : Numeri
Or. Man. : Oratio Manassae
Os. : Osee
Phil. : ad Philippenses
Philem. : ad Philemonem
Prov. : Proverbia
Ps. : Psalmi
Rom. : Ad Romanos
Ruth : Ruth
Sap. : Sapientia
Soph. : Sophonias
Thren. : Threni
Tit. : ad Titum
Tob. : Tobias
Zach. : Zacharias